



Procès-verbal de l'AG du 12 septembre 2013

Ordre du jour

Partie statutaire 19h00

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'AG 2012
3. Rapport d'activités
4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes, approbation
5. Cotisations 2013
6. Comité : élections pour 2013-2014
7. Élection des vérificateurs des comptes pour 2013-2014
8. Perspectives
9. Divers

Partie informative 19h30

1. Conférence de Monsieur Jean-Pierre Copin sur le thème « Les micro-polluants : invisibles mais inquiétants ».
2. Echanges et discussions autour du verre de l'amitié

Présences : Le comité et 8 personnes

Excusés : Carole Buttet, Nathalie Cretton, Gabrielle Vonlanthen, Roger Héroz, Noëlle Damelincourt et Caroline Carron.

Partie statutaire

Début de la séance à 19h15

- 1. Accueil, approbation de l'ordre du jour**
 - La présidente accueille l'assemblée et présente le comité. L'ordre du jour est accepté.
- 2. Approbation du PV de l'AG 2013**
 - Le PV est approuvé par l'assemblée.
- 3. Rapport d'activités**
 - *La Raffinerie* est le principal cheval de bataille de l'association. Une amélioration significative a eu lieu du côté vaudois. Les travaux d'assainissements ont été terminés

fin 2012 et dès 2013 sont conformes à la loi.

Du côté valaisan, de nombreux dysfonctionnements ont toujours lieu et l'usine n'est pas conforme à la loi. Chablair a fait 5 séances de comité et est actuellement en attente suite aux travaux d'assainissements sur l'année 2012-2013. 40 mesures d'assainissements doivent être réalisés. La raffinerie refuse de diffuser les données des rejets en faisant recours au Conseil d'Etat. Le service environnemental du canton du Valais reconnaît que les délais ne sont pas respectés. Chablair a écrit au médias et aux services environnementaux. Réponse : « pour certains délais, Tamoil a fait recours, donc les délais d'assainissements pourraient être prolongés de 2 ans ».

Aujourd'hui la raffinerie est en phase d'assainissements pour environ 5 à 6 semaines. Le Conseil D'Etat s'engage à ne pas laisser redémarrer la raffinerie si les normes environnementales ne sont pas respectées. Chablair s'interroge sur le fait que pour analyser les émissions polluantes, il faudra bien redémarrer l'usine.

- **La décharge des Saviez.** Aspersion directe sur le site. Les travaux sont confiés à la commune de Montreux. L'Etat peut être l'organe de contrôle. Chablair attend les résultats de cette méthode.
- **La Satom :** Elle a effectuée des travaux d'assainissements pour des millions de francs. Chablair demandera le résultat des analyses des valeurs d'émissions lorsque les assainissements seront terminés.
- **La Voltige.** Depuis le dépôt de notre pétition à Berne, on constate une amélioration significative de la situation. Une mise en place à l'interne d'un règlement permet de diminuer les nuisances. Comme par exemple, l'interdiction de voler plus de 20 minutes à la même place.
- **Assainissement de la décharge du Pont-Rouge.** Chablair est convoqué en tant qu'observateur. Susanne a été invitée le 17 septembre 2012 et le 13 mars 2013. Constat : sérieux, ressenti d'un sentiment de confiance.
- **Fugue Chablaisienne.** Chablair a tenu un stand en collaboration avec l'ATE et Pro Vélo.
- **Divers :** des gens du Gros de Vaud ont demandé conseil à Chablair pour faire un pétition suite au bruit de l'aviation à la Blécherette.

Le rapport d'activité est approuvé par l'assemblée.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

- La fortune de l'association se monte à Fr. 6'399.90.--
- Lecture des vérificateurs des comptes (Nathalie Gabioud Fasel et Cheryl Clivaz). Les comptes sont acceptés par l'assemblée.

5. Cotisations 2013

- Le montant de la cotisation reste à Fr. 30.-- par année.

6. Comité : élection pour 2013-2014

- Sandrina Sirafia est démissionnaire. Valérie Halter d'Ollon et Livio Hürzeler d'Aigle se présentent en tant que membre du comité. Les autres membres du comité se représentent. L'assemblée accepte l'élection du comité. Régis est reconduit comme caissier.

7. Vérificateurs des comptes : élection pour 2013-2014

- Cherryl Clivaz et Daniel Morisod seront vérificateurs des comptes.
- Nathalie Gabioud Fasel est démissionnaire.

8. Perspectives

- Suivi des travaux de la raffinerie
- Insister sur l'obtention des données des mesures d'analyses d'émissions
- Invitation au Pont-Rouge pour le suivi des assainissements. Rachel représentera l'association le 18 septembre de 10h à 12h.
- Travailler sur la visibilité de l'association à travers les réseaux sociaux.
- Dynamiser notre site

9. Divers

- Aucun

Partie informative

Conférence de Monsieur Jean-Pierre Copin sur les micro-polluants.

En Europe

- 100'000 substances chimiques sont sur le marché et homologué par l'Europe. (les principaux sont : les principes actifs des médicaments, les pesticides et les cosmétiques)
- 10'000 substances connues pour lesquelles on a des connaissances sur les risques pour la santé humaine.
- 2'000 à 3'000 substances sont jugées très préoccupantes
- 1'000 substances sont reconnues pour leur toxicités environnementales (écotoxicité)

En conclusion, personne n'a idée des effets de toutes ces substances sur notre santé et notre environnement d'autant plus, qu'aucune étude n'est capable d'évaluer l'effet du mélange des ces produits « l'effet cocktail ».

Certains produits ne sont plus homologués du fait de leur dangerosité mais sont toujours en présence dans l'environnement (ex : le DDT qui a été transporté par l'air et l'eau).

Dans le lac Léman

- 64 tonnes de micro-polluants sont présents dans le lac Léman dont 12 tonnes de pesticides et 52 tonnes de médicaments (20 tonnes de substances contre le diabète : Metformine).
- Aucune information n'existe sur les doses journalières admissibles
- Pas de donnée sur la santé de l'homme à long terme
- Pas de donnée sur le mélange des ces substances (effet cocktail)

Solutions

- Améliorer les traitement de l'eau dans les STEP (stations d'épuration des eaux) en utilisant des méthodes au charbon actif ou d'ozonation. La Confédération tend plutôt vers le charbon actif car selon elle, l'ozonation est plus chère et dangereuse.
- Diminuer l'utilisation des micro-polluants (produits ménagers, cosmétiques, médicaments,



produits phytosanitaires,...)

Références

- Stratégie Micropolluants, OFEV
- www.mcropolluants.ch
- www.energie-environnement.ch

Fin de la séance à 22h00.